



INVITATION PRESSE

Le mardi 8 octobre à 12h

Au Spot de la brasserie Castelain à Bénifontaine

JOURNEE DE REVUE DE PROJETS TOURISTIQUES ET SIGNATURE DU CONTRAT DE DESTINATION

Sylvain Robert, président de l'agglomération de Lens-Liévin et Christophe Pilch, président de l'agglomération Hénin-Carvin, partagent l'ambition d'asseoir **une destination touristique régionale forte entre Lille et Arras** en prenant appui sur leur singularité historique et paysagère héritée de la période minière, sur des valeurs très ancrées d'hospitalité et sur les politiques de renouveau économique, culturel et touristique audacieuses menées depuis l'arrivée du Louvre Lens et l'inscription du Bassin minier et des sites funéraires de la Grande Guerre au Patrimoine mondial de l'UNESCO.

En décembre 2023, ils ont pour ce faire décidé d'adopter une stratégie de développement touristique commune et de créer un office de tourisme intercommunautaire : Lens Tourisme.

Une première revue de projets touristiques

Le 8 octobre prochain, les présidents des deux agglomérations, accompagnés de leurs vice-président et vice-présidente au tourisme, Monsieur Philippe Duquesnoy et Madame Edith Bleuzet, des vice-présidents tourisme de la Région Hauts de France, Monsieur Daniel Fasquelle et du Département du Pas de Calais, Monsieur François Lemaire, organisent leur première revue de projets tourisme.

L'objectif de cette journée est d'aller à la rencontre des acteurs touristiques, d'identifier les opportunités de développement, d'appréhender les enjeux et les problématiques du parcours client, de faire émerger de nouvelles synergies à l'échelle de la destination.

Pour cette première revue de projets, ils ont souhaité s'intéresser aux portes d'entrées touristiques du territoire et à leurs enjeux de mise en tourisme.

Au cours de cette journée, la délégation partira à la rencontre des sites incontournables :

Le 9-9bis



Cet ancien site minier, inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO, bénéficie d'une situation géographique stratégique. Une antenne de l'office de tourisme a été mise en place et l'ouverture d'un parcours permanent de visite dans la salle des machines ouvre des perspectives nouvelles de mise en tourisme du site. L'agglomération souhaite également développer une offre de bar et de restauration et étudie l'accueil des visiteurs à vélo.

Le parc des berges de la Souchez



Cet espace de nature, propice à l'itinérance, est emblématique de la reconversion des sites miniers initiés dans le cadre de la Chaîne des Parcs. Grâce à un travail paysager réussi, cet axe permet une liaison douce depuis la Métropole Européenne de Lille vers Lens. Les aménagements à envisager et les services à prévoir pour parfaire sa mise en tourisme seront au cœur des discussions.

Le Spot à Bénifontaine



nouvelles perspectives.

Dernier né de l'offre touristique du territoire, ce musée inauguré par la Brasserie Castelain a vocation à devenir un incontournable d'une route de la bière régionale. La valorisation touristique de la filière brassicole est un sujet dont les deux agglomérations se sont emparées depuis plusieurs années, proposant par l'intermédiaire de l'office de tourisme visites, escape game et beer tours pour découvrir les nombreuses brasseries du territoire. Cet équipement ouvre de

Le Louvre Lens



Véritable locomotive de l'attractivité touristique, le musée s'apprête à renouveler entièrement sa Galerie du temps. Cette dernière sera dévoilée le 4 décembre et célébrée à l'occasion de la 7^{ème} édition du festival de la Sainte Barbe, festival art et feu soutenu par l'ensemble des collectivités et de nombreuses entreprises mécènes. Ce renouvellement constitue une véritable opportunité de promotion touristique dont les acteurs régionaux doivent se saisir.

Le Mémorial canadien de Vimy



Ce site incontournable de la mémoire de la Première Guerre mondiale, connu outre Atlantique, récemment inscrit sur la liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO, a mené une étude en 2024 pour réfléchir à l'amélioration du parcours visiteur. Outre les enjeux de connexion avec les communes voisines du monument et de développement de services touristiques, il sera question des célébrations de 2027 et plus largement des synergies à envisager en matière de tourisme de mémoire sur les collines de l'Artois.

L'Académie de l'hospitalité



Au cœur aussi de cette journée, seront également évoquées les problématiques de la filière Hôtels Cafés Restaurants, sans laquelle le tourisme n'aurait pas de saveur. A cette occasion, la Communauté d'Agglomération de Lens Liévin et Lens Tourisme présenteront le dispositif innovant de l'Académie de l'Hospitalité qui verra le jour en 2025, à la fois incubateur dédié aux métiers de l'hôtellerie-restauration et projet démonstrateur de l'hospitalité du territoire.

Les élus prévoient de renouveler ces visites de terrain pour, 12 ans après l'ouverture du Louvre Lens, poursuivre les efforts de mise en tourisme et d'attractivité de la destination.

Signature du Contrat de destination

Pour accompagner ces ambitions, les Communautés d'Agglomération de Lens Liévin et d'Hénin Carvin ont souhaité signer avec la Région Hauts de France et le Département du Pas de Calais un contrat de destination touristique qui définit un cadre stratégique de référence pour la mise en œuvre d'actions concertées et partagées à l'échelle du territoire « Lens Liévin Hénin Carvin » en matière de développement touristique.

Ce contrat arrête les cibles de clientèle prioritaires de la destination sur les marchés français et étrangers et définit une stratégie autour de 3 axes opérationnels :

- Mise en tourisme de l'offre culturelle, patrimoniale, sportive et gourmande
- Qualifier et fluidifier le parcours Clients
- Développement de la notoriété de la destination et mise en marché de l'offre

Il permettra d'accompagner les projets publics ou privés inscrits dans le cadre d'un plan d'actions opérationnel pour la période 2024-2027 piloté par Lens Tourisme pour les deux agglomérations.

Contact presse

Florence Dupont

Responsable communication – Lens Tourisme

florence.dupont@tourisme-lens.fr

03 21 72 66 51 – 06 82 72 63 08